



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

MOIS DE LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

- ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba proclame le mois de novembre 2024, le mois de la littératie financière en reconnaissance de l'importance de l'éducation des élèves de la maternelle à la 12^e année du Manitoba sur la littératie financière et la sensibilisation des consommateurs;
- ATTENDU QUE les connaissances en finances personnelles permettent aux jeunes de prendre des décisions responsables et éclairées la vie durant, contribuant à leur bien-être général ainsi qu'à la santé de l'économie de la province;
- ATTENDU QUE l'intégration des concepts financiers dans les programmes d'études offre aux jeunes les possibilités d'explorer et d'analyser les répercussions des décisions d'une perspective interdisciplinaire;
- ATTENDU QUE les enseignants et le personnel scolaire peuvent jouer un rôle fondamental dans l'engagement et dans l'apprentissage des élèves, en aidant les élèves à comprendre pour eux-mêmes et pour la collectivité les coûts, les avantages, et les répercussions des questions, des contextes et de la dynamique financiers et économiques à partir de riches expériences d'apprentissage;
- ATTENDU QUE les élèves qui ont la possibilité d'apprendre comment les questions et les considérations financières et économiques sont reliées à leurs choix de carrière sont mieux outillés pour explorer, développer et réaliser leur plein potentiel;
- ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba encourage tous les Manitobains qui travaillent auprès des jeunes à l'échelle de la province à engager les élèves dans l'apprentissage de la littératie financière.

Nous, Tracy Schmidt, ministre par intérim de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente que le mois de novembre 2024 sera le

MOIS DE LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement.

Original signé par

Tracy Schmidt
Ministre par intérim
Éducation et
Apprentissage de la petite enfance